

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 18 du 30/06/09

Grandes cultures

Maïs

Données du réseau : 16 parcelles ont fait l'objet d'au moins une observation sur la période du 29 au 30 juin 2009.

Stades des cultures : de 12 à 16 feuilles.

Observations Pyrales

Les conditions chaudes que l'on connaît depuis quelques jours ont favorisé l'activité de la pyrale.

Bilan des captures

Dpt	Lieu	Date première capture	Captures de la semaine	Captures totales
03	Escurolles	22 juin	20	21
	Rongères	9 juin	3	7
	La Ferte-Hauterive	21 juin	3	9
	Le Mayet-d'Ecole	18 juin	0	1
	Monteignet sur l'Andelot	16 juin	4	11
	Cindré	26 mai		4
	St Martin des Lais	27 mai	1	3
	St Pourcain sur Besbre	8 juin	9	14
	St Pourcain sur Sioule	8 juin		2
63	Isle-et-Bardais	20 mai	4	11
	Lempdes	29 juin	3	3
	Lezoux	15 juin	0	7
	Maringues	22 juin	1	6
	St Beauzire		0	0
	Villeneuve-les-cerfs	15 juin		1
	Espirat	22 juin	1	4
	Gignat	15 juin	2	10
	Bussièeres-et-Pruns	08 juin	6	8
	Mirefleurs		0	0
Le Cheix sur Morge	18 juin	0	2	

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis et la Draaf-Sral, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal, Clb, Coopaval, Domagri, Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdal-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne et des agriculteurs.

Malgré des captures sur 70% des parcelles du réseau, seules 6 nouvelles pontes ont été observées sur deux sites (2 à Escurolles et 4 au Cheix sur Morge). Les conditions chaudes et orageuses annoncées pour les prochains jours seront très favorables à l'activité de la pyrale.

Les premières larves ont éclos et sont au stade baladeur.

Observations Pucerons

Des populations parfois conséquentes de pucerons sont observées à la face inférieure des feuilles.

Le maïs supporte très bien des populations conséquentes de pucerons sur le feuillage (principalement *Sitobion avenae* et *Métopolophium dirhodum*) qui permettent généralement l'installation des populations d'auxiliaires (coccinelles, chrysope et syrpe).

C'est généralement la situation de nombreuses parcelles actuellement.

Un autre puceron (*Rhopalosiphum padi*) qui se concentre généralement sur les panicules, les gaines et les épis peut lui provoquer des dégâts importants en limitant la fécondation. Le seuil de nuisibilité de ce puceron est de : **une panicule sur deux colonisées.**

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon@allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation